

SÉANCE RÉGULIÈRE 6 JUIN 2011

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 6 juin 2011 à 19:30 heures à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Monique Marcheterre, Marcel Dubé, Jean Lamontagne, Yves Germain et Jérôme St-Louis,

sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19:30 h.

2011-06-01
Ordre du
jour

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1) Constatation du quorum.
- 2) Ordre du jour.
- 3) Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 mai 2011 et de la séance extraordinaire du 19 mai 2011.
- 4) Adoption liste des chèques de mai 2011.
- 5) Présentation (lettre) rapport annuel 2010-2011 – Sûreté du Québec.
- 6) Dépôt du rapport Barrage Parc Georges-Painchaud (document à venir).
- 7) Dépôt rapport contremaître voirie – Martin Cerantola (document à venir).
- 8) Comité élargi sur la forêt de proximité (copie de résolution).
- 9) Contrat pose d'asphalte (procès verbal).
- 10) Contrat fourniture d'asphalte (procès verbal).
- 11) Cour municipale de Sainte-Agathe (copie lettre).
- 12) Résolution - mandater Richard Gagnon comme représentant autorisé (RA) responsable des services électroniques (RSE) concernant l'inscription à clicSÉCUR nouveau portail de Revenu Québec.
- 13) Correspondance (dépôt documents).
- 14) Divers – preuve d'assurance / entrepreneur- travaux.
- 15) Période de questions.
- 16) Levée de la séance.

Adoptée

2011-06-02
Procès-verbaux

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 MAI 2011 ET 19 MAI 2011

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :
Que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 9 mai 2011 et de la séance extraordinaire du 19 mai 2011 soient approuvés tels que rédigés par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2011-06-03
Liste des chèques

ADOPTION LISTE DES CHÈQUES DE MAI 2011

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
D'approuver la liste des chèques du mois de mai 2011 au montant de 39 390.83\$ pour les chèques numéro C1100214 à C1100266.

Adoptée

2011-06-04

DÉPÔT RAPPORT BARRAGE PARC GEORGES-PAINCHAUD - MAI 2011

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre
Et résolu à l'unanimité :
D'accepter pour dépôt le rapport du barrage Parc Georges-Painchaud du mois de mai 2011.

Adoptée

2011-06-05

DÉPÔT RAPPORT CONTREMAÎTRE DE VOIRIE – MARTIN CERANTOLA

Il est proposé par le conseiller Jean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :
D'accepter pour dépôt le rapport du contremaître de voirie Martin Cerantola.

Adoptée

2011-06-06

COMITÉ ÉLARGI SUR LA FORÊT DE PROXIMITÉ

ATTENDU QU' un comité élargi sur la forêt de proximité sera créé dans la MRC d'Antoine-Labelle et que deux représentants de la Vallée de la Rouge y participeront, soit un fonctionnaire et un membre de l'un des conseils municipaux concernés;

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement, Monsieur Christian Pilon, a consacré plusieurs heures au dossier dans les derniers mois et qu'il a produit plusieurs documents reliés à la forêt de proximité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :
De mandater M. Christian Pilon, inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité de l'Ascension et Monsieur Yves Sigouin, conseiller à Rivière-Rouge pour siéger au comité élargi sur la forêt de proximité en tant que représentants des fonctionnaires et élus des municipalités de la Rouge.

Adoptée

2011-06-07

MANDAT RESPONSABLE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES ET REPRÉSENTANT AUTORISÉ À CLICSECUR DE REVENU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par la conseillère Monique Marcheterre
Et résolu à l'unanimité :
De nommer M. Richard Gagnon directeur général responsable des services électroniques et représentant autorisé de clicSECUR de Revenu Québec.

Adoptée

2011-06-08

FOURNITURE DE BITUMINEUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Saguay a procédé à l'envoi de demande de soumission invitation à deux firmes sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle pour la fourniture d'enrobé bitumineux;

- Pavage Wemindji
- Asphalte Desjardins Inc

CONSIDÉRANT QU' à l'ouverture des soumissions Pavage Wemindji avait fourni tout les documents demandés avec le montant de 87.50\$ /tonne/métrique, le deuxième soumissionnaire Asphalte Desjardins Inc a omis de fournir deux documents: le lieu du plan et la formule de mélange; le montant proposé est de 85.00\$ /tonne /métrique;

CONSIDÉRANT QUE le conseil juge qu'il y a eu irrégularité concernant le dépôt de la firme Asphalte Desjardins Inc et que l'importance de l'irrégularité est difficile à évaluer;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne
Et résolu à l'unanimité :
De rejeter les deux soumissions et de procéder auprès de ces deux mêmes soumissionnaires un nouvel appel d'offres qui inclurait à la fois la fourniture et la pose de l'enrobé bitumineux et de leurs signifier que tout document manquant amènera automatiquement le rejet de la soumission.

Adoptée

2011-06-09

POSE DE BITUMINEUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Saguay a rejeté les soumissions pour la fourniture d'enrobé bitumineux et qu'elle a plutôt décidé de procéder à un nouvel appel d'offres sous forme d'invitation pour la fourniture et la pose;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis

Appuyé par le conseiller Jean Lamontagne

Et résolu à l'unanimité :

De rejeter l'offre déposée et présentée par Pavage Wemindji pour la pose d'enrobé bitumineux.

Adoptée

2011-06-10

HORTICULTURE

CONSIDÉRANT QUE les aménagements des sites floristiques de la municipalité ne nécessitent pas seulement de l'entretien, mais plutôt des interventions majeures pour les sols appauvris .

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Monique Marcheterre

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l'unanimité :

De mandater le directeur général Richard Gagnon de communiquer et d'engager la Ferme Horticole de Lac-des-Écorces afin d'apporter les correctifs et amendements nécessaires aux sites floristiques et haies de la municipalité de Lac-Saguay.

Soumission : # 406055 ouverture et entretien de départ : 2 140.65\$ taxes incluses.

Soumission : #406056 entretiens des haies : 8 311.97\$ taxes incluses.

Adoptée

2011-06-11

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Yves Germain

Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis

Et résolu à l'unanimité

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20 :50 h.

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, dir.-général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné Richard Gagnon, dir.-général certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2011-06-03.

Richard Gagnon, dir.-général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse